



Ville de LURE

**Réunion d'information aux parents  
Conseil Municipal des Jeunes  
Le lundi 07 juin 2010 à 18 h - Salle Merlin**

**Présents :**

Christelle CONTEJEAN – Adjointe aux affaires scolaires  
Nadia BEN HAJJOU – Conseillère Municipale Déléguée à la jeunesse  
Karine GUILLEREY – Conseillère Municipale Déléguée au jumelage  
Virginie CHÊNE – Servie sport - enseignement - jeunesse  
Candidats au Conseil Municipal des Jeunes  
Parents d'élèves des candidats au Conseil Municipal des Jeunes  
Stéphanie MOURET – Directrice de l'école élémentaire Jean Macé

Christelle Contejean rappelle le fonctionnement et la mise en place du futur Conseil Municipal des Jeunes.

Elle invite les parents et enfants à poser des questions auxquelles elle répondra.

**Question :** Qui a le droit de voter pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes ?

**Réponse :** Uniquement les élèves de CM1 et CM2

**Question :** Comment se passe la campagne électorale des candidats, est-elle écrite ?

**Réponse :** La campagne n'est pas écrite, chaque école organise sa campagne.

**Question :** Une fois les candidats élus, quelle est l'étape suivante ?

**Réponse :** Ils seront accueillis en mairie le lundi 28 juin 2010 à 17 h 30, au Grand Salon.  
Les réunions auront lieu dès la rentrée de septembre 2010.

**Question :** Le Conseil Municipal des Jeunes va fonctionner par commission, quelles sont – elles exactement ?

**Réponse :** 3 commissions vont être créées à l'issue de l'élection du Conseil Municipal des Jeunes.

La commission Jumelage encadrée par Karine Guillerey

La commission Prévention Routière encadrée par Nadia Ben Hajjou

La commission Projet Collectif encadrée par Julien Rochat du Centre Social et Culturel

Chaque candidat élu pourra s'inscrire dans la commission de son choix.

**Question :** Quel est le rythme de travail des commissions ?

**Réponse :** Chaque commission se réunira une à deux fois par trimestre. Les réunions dureront environ 1 heure 30 à chaque fois et se feront à des horaires convenant à tous. Les élèves élus seront également invités à participer aux différentes cérémonies patriotiques.

**Question :** Est-ce que ce sont les parents qui vont travailler avec les enfants ?

**Réponse :** Non, les parents ne seront pas sollicités si ce n'est pour les transports, les enfants travailleront avec les 2 élues référentes, Nadia Ben Hajjou, Karine Guillerey ainsi que Julien Rochat.

**Question** : Pour les candidats élus qui vont rentrer en 6<sup>ème</sup> en septembre 2010, comment vont t- ils être informés ?

**Réponse** : Christelle Contejean fera passer les différentes informations au collège Albert Jacquard et au collège Sainte Anne. Elle précise qu'il est important d'avoir des élèves de classes élémentaires et secondaires pour une mixité des idées dans les projets à mettre en place.

Les candidats sont élus pour 2 ans. A la fin du mandat, un voyage sera organisé dans une institution, soit à Strasbourg pour une visite du Parlement Européen, soit à Paris pour une visite de l'Assemblée Nationale.

**Fin de la réunion : 18 h 30**